



L'expression «cordées de la réussite» désigne des partenariats, mis en place entre un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), des lycées à classes préparatoires et/ou classe de BTS d'une part, et des lycées ou collèges d'autre part, qui ont pour objectif de promouvoir l'**égalité des chances** et la **réussite des jeunes** dans l'enseignement supérieur, et notamment dans des filières d'excellence.

Les "Cordées de la réussite" institutionnalisent, depuis 2008, des **partenariats entre un ou plusieurs établissements** d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), des lycées comportant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou des sections de techniciens supérieurs, et des lycées et collèges "sources" relevant prioritairement de la politique de la ville.

Les Cordées proposent des **actions diversifiées** telles que du tutorat, un accompagnement culturel...

Au lycée Jules Guesde les lycéens volontaires peuvent faire partie d'une des trois cordées institutionnalisées dont les têtes de cordées sont des établissements d'enseignement supérieur de Montpellier. Avec les étudiants de ces établissements des actions seront mis en place à l'attention des lycéens :

- [Le fil d'Ariane vers le Master : pourquoi pas moi ?](#)
avec en tête de cordée le groupe Sup de Co Montpellier
- [Ambition Agropolis](#)
avec en tête de cordée Sup' Agro (Ecole supérieure d'agronomie de Montpellier)
- [Vers les études scientifiques et technologiques](#)
avec en tête de cordée l'Université de Montpellier 2

Pour obtenir des informations sur les cordées de la réussite :

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/pedagogie/reussite-educative-pour/cordees-reussite/cordees-reussite-dans>

<http://www.cordeesdelareussite.fr/>